

République du Tchad
Présidence de la République
Primature
Ministère de la Santé Publique
Secrétariat d'Etat
Secrétariat Général
Direction Générale des Ressources et de la Planification
Direction de la Planification

Unité- Travail- Progrès

TERMES DE REFERENCE POUR L'ELABORATION DES COMPTES NATIONAUX DE LA SANTE DU TCHAD

1. Contexte et justification

Les soins de santé sont assurés par une combinaison complexe et dynamique d'entités du secteur public et du secteur privé à (ou sans) but lucratif. La maîtrise des coûts exige d'avoir de meilleures informations sur le financement du système de santé, un élément critique des politiques de santé.

Les Comptes Nationaux de la Santé (CNS), sont un outil reconnu sur le plan international, pour mesurer, décrire et analyser le financement des systèmes nationaux de santé. A ce jour les CNS contribuent à la réflexion sur l'amélioration du financement du système de santé.

Lorsqu'ils sont régulièrement établis, les CNS constituent un outil de suivi systématique, cohérent et exhaustif du flux des ressources du système. En effet, ils représentent un outil spécialement élaboré pour informer le processus de politique de santé, processus qui comprend la conception et la mise en œuvre de politique, le dialogue politique et le suivi et l'évaluation des interventions de santé. Ils fournissent des preuves qui aident les décideurs, les parties prenantes non gouvernementales, et les dirigeants et cadres à prendre de meilleures décisions dans leurs efforts pour améliorer la performance du système de santé.

A ce jour, les CNS ont été menés dans plus de 100 pays à moyen ou faible revenu, et contribuent à la réflexion sur l'amélioration du financement du système de santé

Au Tchad, très peu d'études ont été réalisées pour documenter le financement de la santé. Entre 2002 et 2010 deux grandes études sur le suivi des dépenses de santé ont été réalisées. Les résultats de ces travaux ont aidé le Ministère de la Santé dans le plaidoyer visant à améliorer le circuit des dépenses publiques dans le secteur de la santé.

En 2011, le Tchad s'est engagé à mettre en place une stratégie visant à assurer une couverture universelle en santé à sa population. Un plan d'action conjoint a été élaboré. La première étape de ce plan d'action est de documenter le financement de la santé et l'accessibilité à l'offre des soins au Tchad afin d'élaborer une stratégie nationale de couverture universelle en santé.

C'est dans cette lancée que le Ministère de la Santé Publique envisage élaborer ses premiers Comptes Nationaux de Santé.

2. Objectifs

L'objectif général de cette étude est de construire des tableaux synthétiques retraçant les flux financiers du financement des services de santé au Tchad entre 2009 et 2011.

Les objectifs spécifiques sont :

- identifier les différentes sources de financement du secteur santé et la contribution de chacune d'elles ;
- décrire l'évolution des dépenses de santé dans le temps et élucider le pourquoi des fluctuations ;
- de juger de l'allocation efficiente, de l'équité et de l'accès aux ressources (humaines et financières) entre les différentes structures sanitaires (hôpital, centre de santé) d'une part, et d'autre part entre les entités administratives du pays (district, région, etc.);
- mesurer la dépense de santé de l'Etat, des ménages et autres bailleurs et d'apprécier l'effort consenti par chacun en faveur du secteur de la santé.

3. Méthodologie

La coordination de l'étude sera placée sous l'autorité du Ministère de la Santé Publique. Sa conduite sera assurée par un comité de pilotage et un comité technique. La direction du comité technique va être assurée par la Direction de la Planification, tandis que le comité de pilotage sera placé sous la coordination du Secrétaire Général. Des Arrêtés seront pris pour mettre en place ces deux organes et préciseront la composition, la mission, l'organisation et le fonctionnement de ces deux structures.

Après la mise en œuvre des structures de gestion de l'étude, un protocole d'enquête comprenant les autres étapes sera élaboré et validé : il s'agit de la mobilisation des experts, la collecte des données, l'analyse, la rédaction du rapport, la validation et l'adoption du rapport final.

La mobilisation des experts : un ou deux consultants nationaux et un consultant international seront mobilisés pour assurer un appui au comité technique dans la gestion de l'enquête.

La collecte des données : deux types de collecte seront réalisées. L'une consistera en une enquête auprès des différents types de prestataires de soins, des bailleurs notamment les ménages et les institutions nationales et internationales œuvrant pour le développement du secteur au Tchad, et l'autre, sera une revue de littérature pour estimer les dépenses de santé des ménages auprès des prestataires institutionnels reconnus et auprès des prestataires illicites.

L'analyse et la rédaction du rapport : seront assurés par les experts mobilisés sous la coordination du comité technique.

La validation et l'adoption du rapport de l'étude : seront placées sous la responsabilité directe du comité technique et du comité de pilotage.

4. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette étude sont :

- Les indicateurs d'activités sont élaborés pour la période couverte par l'étude; (ex : taux de consultation et d'hospitalisation par personne et par an)
- Le nombre d'agents de santé par qualification est connu ;
- La répartition des personnels de santé par région et par sexe est connue :
- Le montant des dépenses et leur répartition par source de financement sont mis en évidence ;
- La répartition des dépenses de santé entre coûts récurrents et d'investissements est faite ;
- La répartition des dépenses par structure (par échelon) et par niveau de la pyramide sanitaire est fournie ;
- L'évolution et la part des dépenses publiques, privées et extérieures dans le financement total de la santé sont mise en exergue et
- L'évolution et la part du budget de la santé dans le budget général d'Etat sont connues.

5. Période

L'étude se déroulera sur une période de 8 mois, allant du 1^e septembre 2012 au 30 avril 2013.

Le protocole de l'étude précisera le chronogramme du déroulement de l'étude.